

Forces et diversité de la mobilité des étudiants européens



Avant-propos

L'Europe est la première région d'accueil et la deuxième région d'origine des étudiants en mobilité internationale¹. A l'intérieur de cette zone, près de 90 % de la mobilité européenne (Union européenne et hors Union européenne), se fait à l'intérieur même de l'Europe et l'Union européenne accueille elle-même plus de 80 % du total des étudiants européens mobiles. A ce titre, l'Europe est emblématique de l'importance à la fois des facteurs de proximité géographiques, culturels et linguistiques dans la mobilité, mais aussi des politiques communes.

C'est pourquoi l'**Agence Campus France**, en charge de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, de l'accueil et de la mobilité internationale, et l'**Agence Europe-Education-Formation France**, mandatée par la Commission européenne pour assurer la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires, **se sont associées pour analyser la mobilité européenne**.

Cette Note présente les statistiques des principaux pays d'accueil des étudiants européens, leur évolution depuis 2007, ainsi que quelques caractéristiques de la mobilité. Elle présente, dans une deuxième partie, les données détaillées sur la place de la France dans la région et permet de comprendre, grâce aux résultats du baromètre Campus France - TNS Sofres réalisé en 2013, quelles sont l'image et l'attractivité de la France auprès des étudiants européens². La troisième partie fait le point sur le programme Erasmus. Enfin, une dernière partie détaille les caractéristiques de l'espace européen de l'environnement supérieur.

Dans le cadre de cette Note, les 55 pays d'Europe ont été regroupés en deux zones : d'une part les 28 pays de l'Union européenne, d'autre part, les 27 pays hors Union européenne : AELE (Association européenne de libre-échanges), Balkans, Caucase, Russie, Turquie et Asie centrale notamment³.

Introduction

Poids de l'Europe dans la mobilité internationale

Avec plus de 800 000 étudiants européens en mobilité dans le monde, soit 21 % de l'ensemble des étudiants internationaux, l'Europe est la deuxième région d'origine des étudiants en mobilité à l'étranger. Selon l'OCDE, l'Europe est aussi la première région d'accueil avec 48 % du total des étudiants en mobilité internationale, loin devant l'Amérique du Nord, qui accueille 21 % de ces étudiants⁴.

Ce poids de l'Europe dans la mobilité internationale s'explique en partie par l'importance de la proximité géographique dans le choix des destinations d'accueil (en moyenne, 21 % des étudiants étrangers sont originaires de pays qui partagent une frontière terrestre ou maritime avec leur pays d'accueil⁴), ainsi que par les relations historiques ou culturelles entretenues par de nombreux pays d'accueil en Europe, parfois avec des pays éloignés géographiquement. Il s'explique aussi, bien évidemment, par la politique dynamique mise en place au niveau régional par l'Union européenne.

Poids du programme Erasmus dans la mobilité européenne

Le programme Erasmus, créé en 1987, a été initié afin de développer la coopération européenne dans le domaine

de l'enseignement supérieur. Ce programme, en favorisant les partenariats entre établissements, permet aux étudiants d'effectuer une partie de leurs études supérieures dans un établissement européen partenaire.

Lors de l'année de sa création, 3 200 étudiants ont pu bénéficier du programme. Aujourd'hui ce sont plus de 250 000 étudiants qui partent annuellement par le biais de ces échanges ! Ainsi, depuis ses débuts, le programme Erasmus a permis à plus de 3 millions d'étudiants d'étudier ou de suivre un stage dans un autre pays européen, et à plus de 300 000 enseignants et personnels des établissements de partir pour enseigner ou suivre une formation en Europe. Ces résultats font d'Erasmus l'une des actions majeures de l'Europe et en particulier de la Commission européenne.

Poids de la France dans la mobilité européenne et dans le programme Erasmus

Au sein du continent européen, sur le total des étudiants européens en mobilité en 2011, la France se situe au 4^e rang des pays d'accueil, ce qui représente 7,5 % de cette mobilité et une augmentation de 12,8 % depuis 2007. En ce qui concerne la mobilité Erasmus, la France est le deuxième pays d'accueil des étudiants Erasmus (24 269) derrière l'Espagne et le troisième pays d'origine (25 924) après l'Espagne et l'Allemagne⁵.

1- Sources : UNESCO, base total étudiants internationaux en 2011 : 3 800 000 et OCDE, Organisation de coopération et développement économiques.

2- Étude réalisée en 2013 portant sur près de 20 000 étudiants en mobilité.

3- Pour le détail des pays, voir page 2.

4- Ce constat est fait sur l'ensemble des pays de l'OCDE en 2011. Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2013.

5- Source : Commission européenne.

I. LES PRINCIPAUX PAYS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EUROPÉENS

I.1 Évolution de la répartition des étudiants européens dans les principaux pays d'accueil (2007-2011)

Les étudiants européens sont prioritairement attirés par des pays de la zone Europe. On constate parmi les dix premiers pays d'accueil que seuls les États-Unis se situent hors de cette zone. Avec près de 61 000 étudiants européens accueillis en

2011 (7,5 % du total), soit une augmentation de 12,8 % en cinq ans, la France se place au 4^e rang des pays d'accueil des étudiants d'Europe après le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis, et au 3^e rang des pays d'accueil européens.

L'Union européenne recouvre les 28 pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et République tchèque.

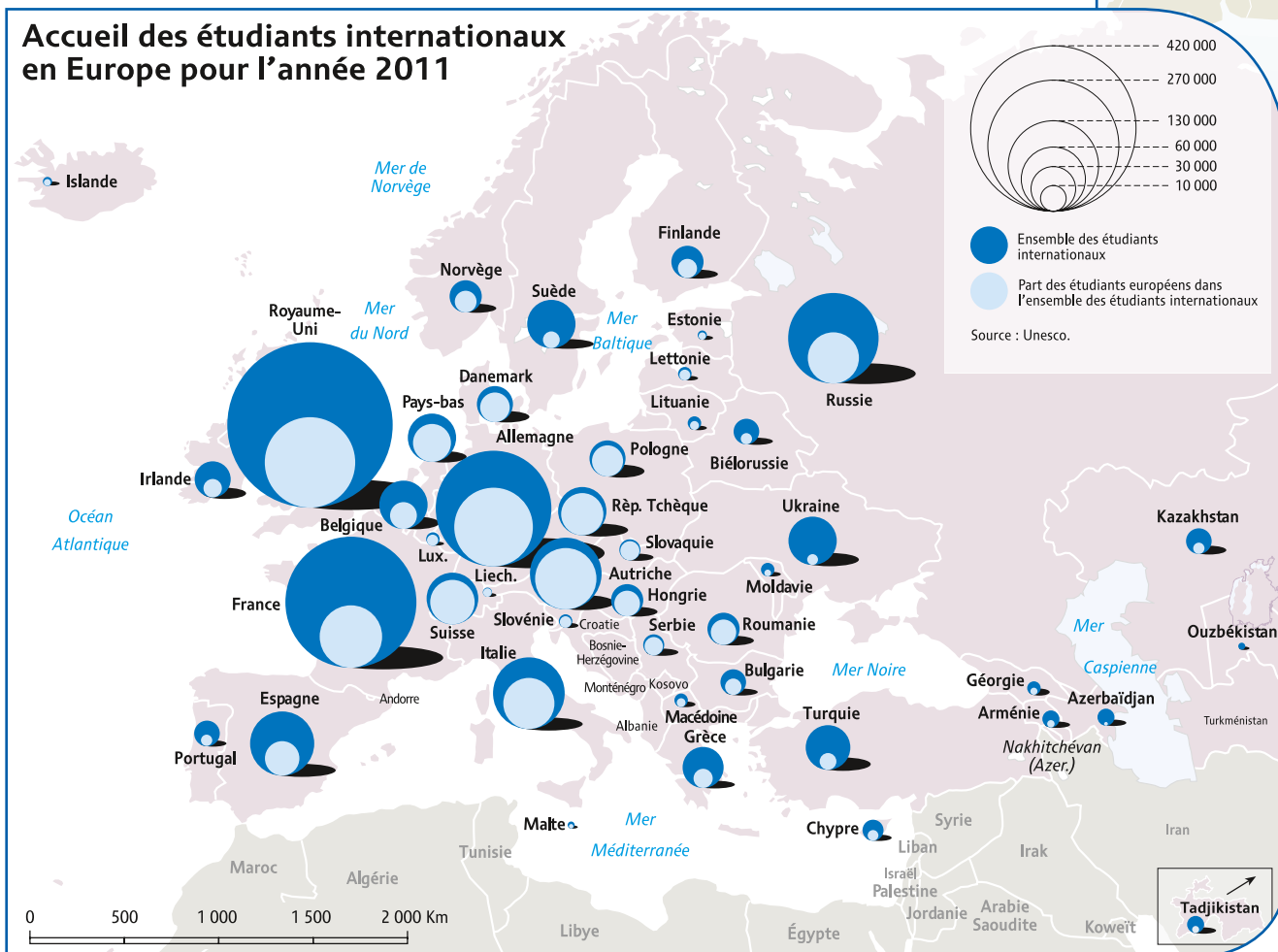
La zone hors Union européenne regroupe les 27 pays suivants : Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Gibraltar, Islande, Kazakhstan, Kirghizistan, Kosovo, Liechtenstein, Macédoine, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Russie, Saint-Marin, Serbie, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

AMÉRIQUE DU SUD

Chili

Brésil

Accueil des étudiants internationaux en Europe pour l'année 2011

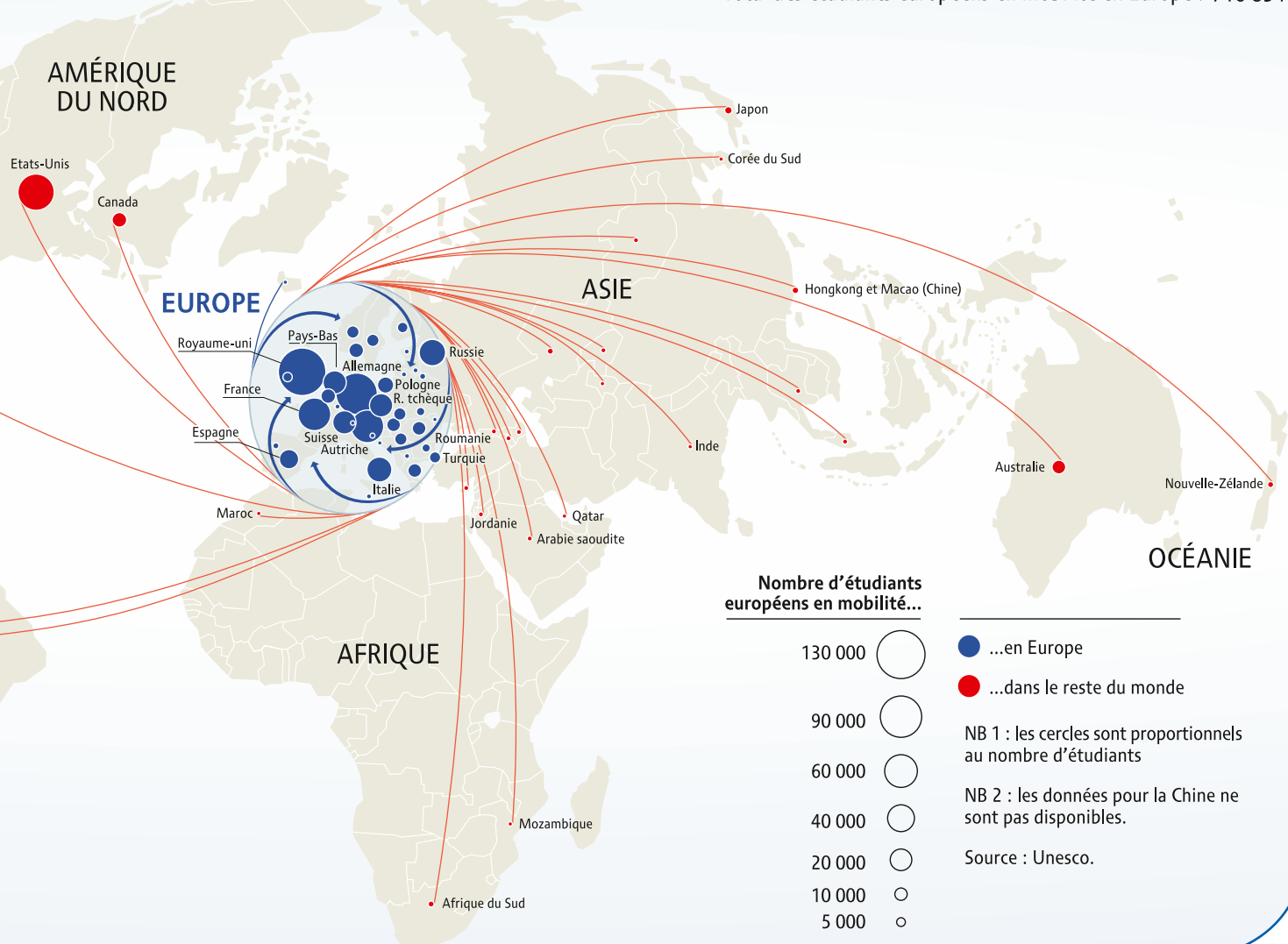


Source UNESCO, extractions mars 2014

Mobilité des étudiants européens en 2011

Total des étudiants européens en mobilité dans le monde : 813 306

Total des étudiants européens en mobilité en Europe : 716 834



Répartition des étudiants européens dans le monde et en Europe (2007-2011)

Pays d'accueil des étudiants européens	2007	2008	2009	2010	2011	Part du total Europe en 2011	Part du total monde en 2011	Évolution
Royaume-Uni	114 702	112 138	117 812	123 696	129 709	18,1 %	15,9 %	13,1 %
Allemagne	94 715	84 607	86 772	87 336	96 310	13,4 %	11,8 %	1,7 %
États-Unis	71 226	70 525	71 457	70 387	69 226	8,5 %	8,5 %	-2,8 %
France	53 893	52 650	53 236	56 898	60 795	8,3 %	7,5 %	12,8 %
Autriche	35 800	44 037	49 382	57 468	59 697	5,6 %	7,3 %	66,8 %
Russie	19 249	41 554	40 358	40 358*	40 358*	5,5 %	5,0 %	109,7 %
Italie	35 739	34 219	37 187	35 291	39 273	4,6 %	4,8 %	9,9 %
République tchèque	21 184	24 083	26 536	30 261	33 018	4,3 %	4,1 %	55,9 %
Suisse	26 822	22 335	24 896	28 027	30 710	4,1 %	3,8 %	14,5 %
Pays-Bas	14 472	16 881	18 883	22 772	29 629	2,7 %	3,6 %	104,7 %
Total étudiants européens en mobilité en Europe	560 428	559 218	597 095	668 570	716 834	100,0 %	—	26,5 %
Total étudiants européens en mobilité dans le monde	657 762	668 825	706 606	766 503	813 306	—	100,0 %	23,6 %

Source UNESCO, extractions mars 2014

* Chiffres 2009

► Mobilité des étudiants européens en Europe

L'UE accueille 82,1 % de cette mobilité, quand 17,9 % des étudiants européens se dirigent vers des pays d'Europe hors UE. Parmi les étudiants d'Europe accueillis dans les pays de l'UE, davantage sont originaires d'un État membre de l'UE. Les cinq premières destinations (UE) choisies par les étudiants européens reçoivent près de la moitié de cette mobilité (53,8 %) : 18,1 % au Royaume-Uni, 13,4 % en Allemagne, 8,5 % en France, 8,3 % en Autriche et 5,5 % en Italie. Depuis 2007, l'Autriche accroît son attractivité, se

rapprochant progressivement de la France dans les rangs des pays d'accueil (+ 66,8 %/2007).

En ce qui concerne les pays d'Europe hors UE, ils attirent majoritairement des étudiants de la zone.

Premier pays d'accueil, la Russie a développé son attractivité en doublant les effectifs en cinq ans (+109,7 %/2007). Avec plus de 40 000 étudiants venant d'Europe (5,6 % du total), elle est suivie par la Suisse (4,3 %), la Norvège (1,1 %), la Serbie (1,1 %) et la Turquie (1 %).

➔ Répartition des étudiants européens dans les pays de l'UE (2007-2011)

Pays d'accueil de l'UE	2007	2008	2009	2010	2011	Part du total en 2011	Évolution
Royaume-Uni	114 702	112 138	117 812	123 696	129 709	18,1 %	13,1 %
Allemagne	94 715	84 607	86 772	87 336	96 310	13,4 %	1,7 %
France	53 893	52 650	53 236	56 898	60 795	8,5 %	12,8 %
Autriche	35 800	44 037	49 382	57 468	59 697	8,3 %	66,8 %
Italie	35 739	34 219	37 187	35 291	39 273	5,5 %	9,9 %
République tchèque	21 184	24 083	26 536	30 261	33 018	4,6 %	55,9 %
Pays-Bas	14 472	16 881	18 883	22 772	29 629	4,1 %	104,7 %
Espagne	8 580	11 165	15 007	17 053	19 061	2,7 %	122,2 %
Pologne	8 711	9 763	11 397	12 490	14 613	2,0 %	67,8 %
Belgique	13 289	2 435	10 266	14 249	13 500	1,9 %	1,6 %
Total étudiants européens accueillis en UE (28)	474 945	455 951	491 568	546 040	588 429	82,1 %	23,9 %
Total étudiants européens en mobilité en Europe	560 428	559 218	597 095	668 570	716 834	100,0 %	26,5 %

Source UNESCO, extractions mars 2014

➔ Répartition des étudiants européens dans les pays d'Europe hors UE (2007-2011)

Pays européens d'accueil hors UE	2007	2008	2009	2010	2011	Part du total en 2011	Évolution
Russie	19 249	41 554	40 358	40 358	40 358	5,6 %	109,7 %
Suisse	26 822	22 335	24 896	28 027	30 710	4,3 %	14,5 %
Norvège	6 738	7 386	7 452	7 526	8 122	1,1 %	20,5 %
Serbie	6 941	11 161	10 286	9 368	8 104	1,1 %	16,8 %
Turquie	5 310	5 385	5 497	6 017	6 970	1,0 %	31,3 %
Ukraine	5 645	5 772	6 014	4 962	4 407	0,6 %	-21,9 %
Kazakhstan	2 976	2 059	2 257	3 732	3 508	0,5 %	17,9 %
Bélarus	444	3 223	3 088	3 060	3 119	0,4 %	602,5 %
Macédoine	858	1 296	1 378	1 378*	1 476	0,2 %	72,0 %
Arménie	867	1 010	1 390	1 252	1 226	0,2 %	41,4 %
Total étudiants européens accueillis en Europe hors UE	85 483	103 267	105 527	122 530	128 405	17,9 %	50,2 %
Total étudiants européens en mobilité en Europe	560 428	559 218	597 095	668 570	716 834	100,0 %	26,5 %

Source UNESCO, extractions mars 2014

*Chiffre 2009

I.2 Les caractéristiques de la mobilité européenne

► Une mobilité intra-européenne forte

La mobilité européenne continue sa croissance dans sa zone d'influence : l'Europe. Entre 2007 et 2011, le nombre d'étudiants d'Europe accueillis en Union européenne a augmenté de près de 25 % et ceux accueillis en Europe hors UE de plus de 50 %, représentant au global sur la région une augmentation de plus de 26 %.

Une analyse plus poussée par pays permet de constater que cette mobilité intracommunautaire s'accroît encore plus ces dernières années dans les pays anciennement membres de l'UE plutôt que dans les nouveaux pays membres. C'est le cas notamment en France, où le nombre d'étudiants espagnols et italiens a augmenté de plus de 30 % depuis 2007, tandis que le nombre d'étudiants polonais a chuté de plus de 23 % sur la même période (cf page 9). On observe dans d'autres pays une mobilité presque exclusivement européenne, notamment en ex-Yougoslavie, en Serbie, dans les pays Baltes ou dans les pays de la CEI (Communauté des États indépendants).⁶

► Une mobilité individuelle accentuée

Même si l'Europe met en place des dispositifs d'aide à la mobilité étudiante⁷, les nombreux accords de coopération qui caractérisent les échanges entre les pays européens ne répondent pas à tous les besoins de la mobilité. Les nouveaux contextes politiques, économiques et sociaux de certains pays (Grèce, Espagne, notamment) accentuent la mobilité étudiante et les programmes d'échanges existants ne permettent pas de répondre à toutes les attentes.

De fait, les programmes Erasmus, qui ont joué et qui continuent de jouer le rôle de levier de la mobilité étudiante, font évoluer ces programmes vers d'autres formes de partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur européens. C'est ainsi que, dans les pays du nord qui se caractérisent par une mobilité majoritairement Erasmus⁸, les universitaires nordiques soulignent la nécessité de dépasser ce modèle et de renforcer des accords pour offrir de nouveaux programmes diversifiés.

Des moteurs de coopération comme l'Université Franco-Allemande (UFA) ont contribué à l'élargissement des coopérations académiques entre les établissements français et leurs homologues européens. Mais pour répondre aux attentes d'une mobilité individuelle toujours plus forte et diversifiée, de

nouveaux types de partenariats se créent avec d'autres universités, entreprises et gouvernements étrangers.

► Des politiques différentes en matière de financement de l'enseignement supérieur

Parmi les facteurs principaux de la mobilité étudiante figurent le coût des études, le montant des frais de scolarité et les bourses.

Dans ce domaine, la concurrence entre les pays se reflète par les différentes politiques publiques mises en œuvre pour faciliter et encourager la venue des étudiants étrangers. La mise en place de soutien financier aux étudiants est au cœur des politiques en faveur de la mobilité entrante.

Le rapport d'Eurydice d'octobre 2013⁹ a dressé un panorama des frais de scolarité et des systèmes aux étudiants dans tous les pays d'Europe. Selon ce rapport, les bourses sur critères sociaux sont les plus répandues en Europe. Le Danemark, l'Irlande, l'Italie, l'Autriche, le Portugal, la Finlande sont des pays qui attribuent les bourses sur critères sociaux les plus généreuses. Presque la moitié (20 pays sur 39) ont mis en place des systèmes de bourses au mérite, en fonction des résultats obtenus. Certains pays complètent ce système avec des bourses sur critères sociaux : Grèce, Italie, Pologne...

Les frais de scolarité révèlent des politiques publiques très différentes d'un pays à l'autre même si une tendance plus répandue est l'absence de frais de scolarité dans l'enseignement supérieur comme au Danemark, en Finlande, en Suède et en Norvège.

A l'opposé, l'Estonie, l'Irlande, la Hongrie, la Slovaquie, le Royaume-Uni et la Turquie pratiquent des frais de scolarité importants.

Mais cette cartographie des frais de scolarité et des systèmes de bourses aux étudiants cache une autre réalité : l'austérité budgétaire dans certains pays crée une fracture entre les pays de l'UE et hors UE. Depuis 2011, la Suède applique des frais de scolarité pour les étudiants non ressortissants de l'UE, de l'EEE (Espace économique européen) et hors échanges, faisant chuter de 80 % le nombre d'étudiants non UE (c'est-à-dire principalement des étudiants asiatiques et africains).

A noter que, parallèlement aux mesures prises pour soutenir la mobilité entrante, certains pays mettent en place des mesures politiques d'incitation destinées à favoriser la mobilité sortante. Par

6- La Communauté des États indépendants (CEI) a été créée en décembre 1991 par onze pays de l'ex-URSS : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Ouzbékistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine (l'Ukraine s'est retirée de la CEI en avril 2014). Elle a été rejointe en décembre 1993 par la Géorgie. Les États baltes -membres de l'Union européenne (UE)- sont les seules anciennes républiques soviétiques à ne pas être membres de la CEI.

7- Programme Erasmus, par exemple.

8- Danemark, Finlande, Suède, Norvège

9- http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/index_fr.php

exemple, les pays du Nord pratiquent les mêmes aides financières aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger. Ces politiques insistent sur le développement des compétences interculturelles et les acquis d'une formation à l'étranger pour les étudiants désireux de faire carrière dans les entreprises internationales, à l'échelle d'une économie mondiale...

► L'apprentissage du français en recul

La langue française est parlée par 12 % de la population européenne¹⁰ mais son apprentissage en deuxième langue vivante est de plus en plus concurrencé par l'allemand et l'espagnol. En Roumanie, pays francophone, l'allemand est devenu un sérieux concurrent par son nombre d'apprenants en LV2¹¹.

La Commission européenne ou certains pays européens mettent en avant la nécessité de préserver la diversité linguistique et culturelle. De plus en plus de pays manifestant leur intérêt à proposer une alternative au modèle « tout anglais », l'apprentissage du français dans le secondaire, fruit d'une négociation avec les décideurs nationaux, peut permettre de répondre au besoin pour ces pays d'offrir une alternative à l'anglais. Dans ce cadre, le français est perçu comme une valeur ajoutée. Ce regain d'intérêt est observable dans les pays sous influence germanophone.

► L'enseignement en anglais largement répandu

La langue parlée ou employée dans l'enseignement est un des éléments qui détermine le choix du pays d'accueil. L'anglais est devenu la langue la plus utilisée dans l'enseignement des pays non anglophones attirant ainsi de plus en plus d'étudiants étrangers. L'offre de formation en anglais s'est largement étendue et les pays du nord et les Pays Bas, notamment, dispensent de très nombreux programmes en anglais.

D'autres pays européens ont développé leur offre de formation en anglais sur des filières attractives, par exemple la médecine ou le *management* comme en Pologne, en Hongrie, en République tchèque, en Turquie ou en Suisse. La France fait partie de ce groupe de pays qui ont développé une offre de formation en anglais.

Un rapport de l'OCDE¹² pointe en revanche l'absence ou le très faible nombre de programmes en anglais en Autriche, en Espagne, en Russie, en Grèce, ou en Italie.

10- Source Commission européenne

11- Langue Vivante 2

12- Regards sur l'Éducation, OCDE, 2013

II. LA FRANCE, UN DES GRANDS PAYS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EUROPÉENS

➔ Mobilité entrante et sortante en France (2007-2011)

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2010-11	Évolution 2007-11
Mobilité sortante							
Étudiants internationaux français	54 343	45 807	52 676	56 913	58 684	3,1 %	8,0 %
Dont étudiants en mobilité en Europe	39 809	29 929	35 799	38 295	39 618	3,5 %	-0,5 %
%	73,3 %	65,3 %	68,0 %	67,3 %	67,5 %	–	–
Étudiants Erasmus français à l'étranger	22 556	23 560	24 426	25 789	25 924	0,5 %	14,9 %
Mobilité entrante							
Étudiants internationaux en France	246 612	243 436	249 143	259 935	268 212	3,2 %	8,8 %
Dont étudiants européens	53 893	52 650	53 236	56 898	60 795	6,8 %	12,8 %
%	21,9 %	21,6 %	21,4 %	21,9 %	22,7 %	–	–
Étudiants Erasmus en France	20 503	20 955	22 033	23 173	24 269	4,7 %	18,4 %

Source UNESCO, Commission européenne

La France attire constamment davantage d'étudiants internationaux sur son territoire (+ 8,8 % depuis 2007). En 2011, ils sont 268 212 à avoir choisi l'hexagone pour effectuer leurs études à l'étranger, ce qui représente 7 % de la mobilité estudiantine internationale et place la France au 3^e rang des pays d'accueil derrière les États-Unis et le Royaume-Uni¹³.

En 2011, 22,7 % des étudiants internationaux en France sont originaires d'Europe. Leurs effectifs ont augmenté de 12,8 % depuis 2007. Soit une croissance plus rapide que celle des étudiants internationaux (8 %).

Quant aux étudiants Erasmus accueillis en France, leurs effectifs sont en constante augmentation depuis 2007 (18,4 %).

II.1 Le profil des étudiants européens en mobilité en France

➔ Répartition des étudiants européens dans l'enseignement supérieur et dans les universités (2012-2013)

	Ensemble établissements d'enseignement supérieur	% du total Total en France	Universités	% du total Total en France
Union européenne (UE)	54 463	18,8 %	41 785	19,3 %
Europe hors UE	17 169	5,9 %	14 309	6,6 %
Ensemble Europe	71 632	24,8 %	56 094	26,0 %
Total étudiants étrangers en France	289 274	100,0 %	216 055	100,0 %

Source MENESR

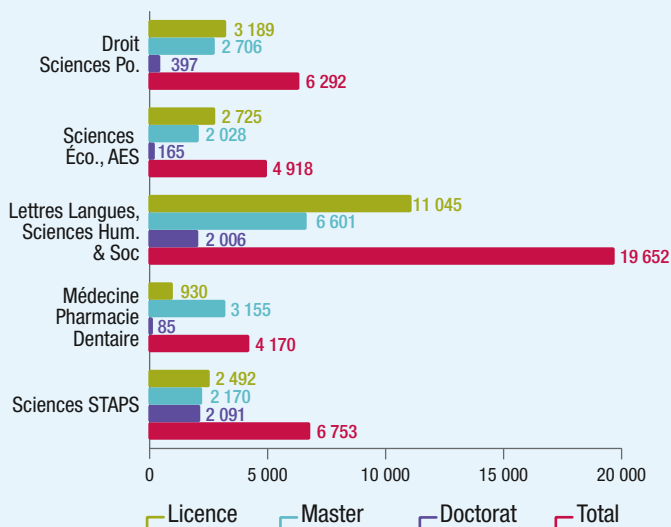
13- Source UNESCO

Au global, les étudiants d'Europe représentent 71 632 étudiants soit 24,8 % du total des étudiants accueillis en France. 18,8 % viennent d'Union européenne et 5,9 % d'Europe hors Union européenne.

Le poids des étudiants en provenance de l'Union européenne et hors Union européenne est encore plus fort à l'université où ils représentent respectivement 19,3 % et 6,6 % de la population accueillie.

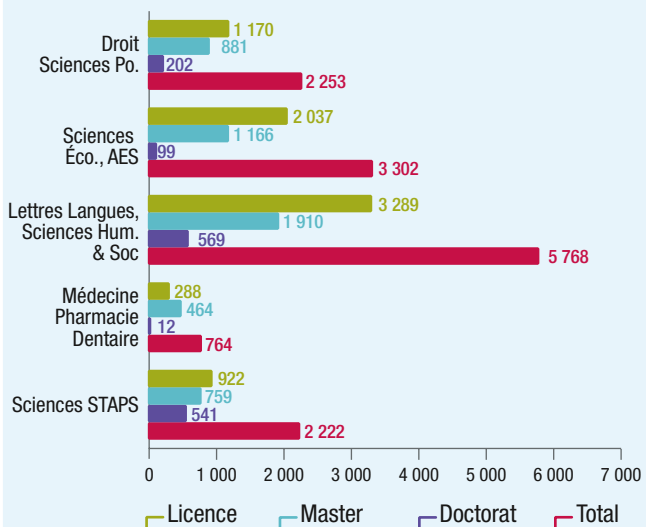
► Répartition par niveau et filières

Union européenne (UE)



Source MENESR

Europe hors UE



Source MENESR

Dans les universités, les étudiants d'Europe, qu'ils soient de l'Union européenne ou non, se dirigent d'abord vers la filière des Langues, Lettres et Sciences humaines (47 % UE, 40 % hors UE). Puis, ils se différencient dans le choix des formations suivantes : les étudiants de l'UE vont vers les Sciences STAPS et le Droit (16 % et 15 % respectivement),

puis vers les Sciences économiques et Administration (12 %) et enfin vers la Médecine, Pharmacie, Dentaire (10 %) ; alors que les étudiants hors UE sont nombreux à choisir les Sciences économiques et Administration (23 %), puis à part égale le Droit et les Sciences STAPS (16 %), la Médecine n'attirant qu'un petit nombre d'entre eux (5 %).

II.2 Provenance des étudiants européens en France

► Les dix premiers pays d'origine

Sur les dix premiers pays d'origine des étudiants européens en mobilité en France, seulement la Russie et la Turquie sont hors Union européenne.

L'Allemagne (en 6^e position du total des étudiants étrangers en France) reste en tête des pays européens, suivi par l'Italie et l'Espagne qui progressent tous deux de manière spectaculaire depuis 2008 avec plus de 30 % d'augmentation.

D'autres pays se distinguent par des progressions fortes, comme le Portugal (7^e position des pays européens, 20^e du total, +26 %) ou le Royaume-Uni

(8^e position des pays européens, +28,7 %), tandis que l'augmentation du nombre d'étudiants pour la Russie et la Belgique avoisine 17 %.

La Pologne est le seul pays des dix premiers pays d'origine à afficher un net recul de 23 % sur la période. De même, en dehors de ces dix premiers pays, la Bulgarie et la République tchèque sont en constante baisse depuis 2008. Il en ressort que l'attractivité de la France et de son enseignement supérieur sont plus fortes dans les pays qui sont depuis longtemps membres de l'UE.

Les 10 premiers pays d'origine des étudiants européens accueillis en France (2008-2012)

Rang 2008	Rang 2012	Pays d'origine	2008	2012	Part du total en 2012	Évolution 2008-2012
1	1 =	Allemagne	8 005	8 778	3 %	9,7 %
2	2 =	Italie	6 352	8 441	3 %	32,9 %
4	3 ↑	Espagne	4 487	5 907	2 %	31,6 %
5	4 ↓	Russie	4 253	4 984	2 %	17,2 %
3	5 ↓	Roumanie	4 510	4 532	2 %	0,5 %
7	6 ↑	Belgique	3 387	3 937	1 %	16,2 %
8	7 ↑	Portugal	3 105	3 912	1 %	26,0 %
9	8 ↑	Royaume-uni	2 936	3 778	1 %	28,7 %
10	9 ↑	Turquie	2 675	2 802	1 %	4,7 %
6	10 ↓	Pologne	3 433	2 636	1 %	-23,2 %
Total étudiants étrangers accueillis en France			265 386	289 274	100 %	9,0 %

Source MENESR

Les cinq premiers pays en nombre de visas délivrés pour études

Avec un total de 6 398, le nombre de visas délivrés pour les pays hors Union européenne entre 2008 et 2012 est resté globalement stable avec 0,7 % de progression sur la période, même si ce chiffre lisse des années contrastées. C'est ainsi qu'un pic de délivrance de visas a été atteint en 2011.

La Russie vient en tête avec 2 212 visas délivrés en 2012, soit 35 % du total et une augmentation de plus de 6 % depuis 2008, suivie par la Turquie (1 340 visas, 21 % du total et une forte augmentation de près de 20 %). L'Ukraine vient loin derrière, en troisième position, avec 8 % du total et une chute importante du nombre de visas délivrés de près de 50 % depuis 2008.

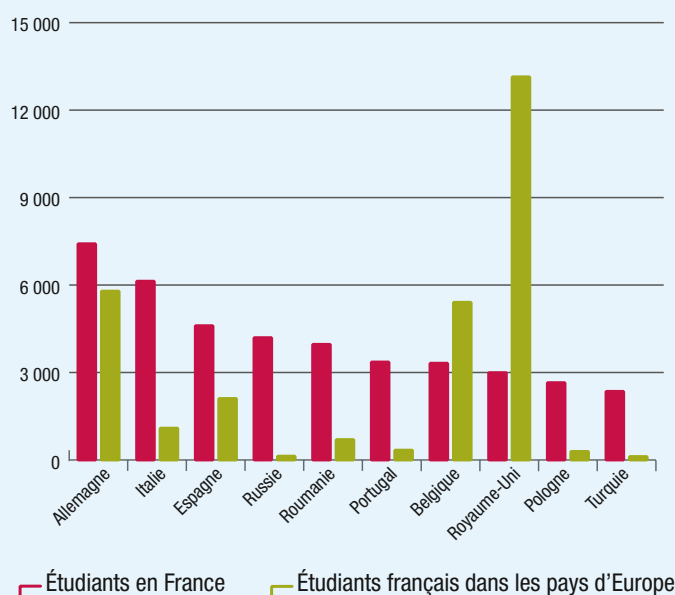
Pays hors union européenne :
6 398
visas délivrés entre 2008 et 2012

Évolution du nombre de visas délivrés pour études entre 2008 et 2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2008-2012
Russie	2 085	2 150	2 092	2 129	2 212	6,1 %
Turquie	1 126	1 046	1 240	1 464	1 340	19,0 %
Ukraine	930	758	926	567	486	-47,7 %
Kazakhstan	236	234	249	406	393	66,5 %
Georgie	205	281	285	261	365	78,0 %
Total général	6 355	6 218	6 599	6 613	6 398	0,7 %

Source Ministère de l'Intérieur

➔ Mobilité entre la France et les 10 premiers pays d'origine des étudiants européens accueillis en France (2011)



Source UNESCO, extractions avril 2014

De manière générale, la France accueille plus d'étudiants des premiers pays d'Europe qu'elle n'en envoie, sauf au Royaume-Uni (13 139 étudiants français au Royaume-Uni, 2 992 étudiants anglais accueillis) et en Belgique (5 406 étudiants français en Belgique, 3 317 étudiants belges accueillis).

L'attractivité du Royaume-Uni repose très certainement sur la langue, la qualité des établissements d'enseignement supérieur et la proximité géographique ; celle de la Belgique repose sur l'effet de contournement du *numerus clausus* appliqué en France dans les formations médicales et paramédicales.

Les principales destinations des étudiants français sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et l'Italie. La Russie et la Turquie sont les seuls pays hors Union européenne à figurer dans la liste des dix principales destinations des étudiants français en Europe.

► Focus sur les 5 premiers pays d'origine en 2012-2013

Premières destinations choisies par les 5 premiers pays d'origine des étudiants européens accueillis en France.

➔ 1- Allemagne

France, 6^e rang (7 414)

Pays d'accueil	2011	Part du total
Autriche	27 753	24,5 %
Pays-Bas	20 022	17,7 %
Royaume-Uni	16 027	14,2 %
Suisse	11 676	10,3 %
États-Unis	9 277	8,2 %
Étudiants allemands en mobilité	113 127	100,0 %

➔ 2- Italie

Pays d'accueil	2011	Part du total
Autriche	7 715	16,3 %
Royaume-Uni	7 031	14,9 %
France	6 130	13,0 %
Allemagne	4 928	10,4 %
États-unis	4 226	8,9 %
Étudiants italiens en mobilité	47 251	100,0 %

➔ 3- Espagne

Pays d'accueil	2011	Part du total
Royaume-Uni	5 722	22,1 %
France	4 603	17,8 %
Allemagne	4 247	16,4 %
États-Unis	855	3,3 %
Portugal	772	3,0 %
Étudiants espagnols en mobilité	25 854	100,0 %

➔ 4- Russie

Pays d'accueil	2011	Part du total
Allemagne	9 698	19,1 %
États-Unis	4 602	9,1 %
France	4 193	8,3 %
Ukraine	3 453	6,8 %
Kazakhstan	3 373	6,6 %
Étudiants russes en mobilité	50 754	100,0 %

5- Roumanie

Pays d'accueil	2011	Part du total
Italie	5 068	17,7 %
Royaume-Uni	4 615	16,1 %
France	3 964	13,9 %
Allemagne	2 871	10,0 %
Espagne	2 138	7,5 %
Étudiants roumains en mobilité	28 588	100,0 %

Parmi les destinations les plus prisées par les étudiants européens des cinq premiers pays d'origine accueillis en France : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Russie et la Roumanie, la France arrive en deuxième ou troisième position des destinations choisies par ces étudiants pour effectuer leurs études à l'étranger, mise à part l'Allemagne (où la France arrive au 6^e rang).

En outre, dans le classement des cinq premiers pays d'accueil, les États-Unis sont le seul pays situé en dehors de l'Europe. L'ensemble de ces étudiants européens accueillis en France sont attirés prioritairement par des pays européens.

II.3 Extractions du baromètre Campus France : étudiants UE en mobilité en France¹⁴



TNS Sofres



La France telle qu'elle est choisie et appréciée par les étudiants européens

Données extraites du 2^e baromètre Campus France/TNS Sofres : « Image et attractivité de la France auprès des étudiants étrangers ».

Étude réalisée en ligne de juillet à octobre 2013, auprès de 19 758 étudiants étrangers composés d'étudiants sur le point de poursuivre leurs études supérieures en France, ayant engagé ces études ou les ayant terminées.

• **Les statistiques et analyses de cet article ont été extraites de deux sous-échantillons consolidés et composés de :**

➔ **3 521 étudiants des 28 pays de l'Union Européenne (UE28)** dont 1 972 sur le point d'engager des études supérieures en France et

1 549 expérimentés en mesure d'apprécier leur séjour (876 en cours d'études et 673 anciens étudiants).

➔ **1 117 étudiants de 24 autres pays d'Europe** dont 620 sur le point d'engager des études supérieures en France et 497 expérimentés en mesure d'apprécier leur séjour (275 en cours d'études et 212 anciens étudiants).

► Quelles sont les principales motivations des étudiants européens en mobilité ?

➔ L'apprentissage de la langue, l'expérience de la vie et son caractère international sont les principaux moteurs des étudiants de l'UE alors que pour les autres étudiants européens, la

recherche d'un diplôme internationalement reconnu est placée en tête des motivations majeures de leur mobilité.

¹⁴- Les résultats complets du baromètre Campus France/TNS Sofres sur l'image et l'attractivité de la France auprès des étudiants étrangers sont disponibles sur le site campusfrance.org dans l'espace documentaire.

► Quels sont les atouts de la France ?

➡ Pour quelles raisons avez-vous choisi la France plutôt qu'un autre pays, pour vos études ?

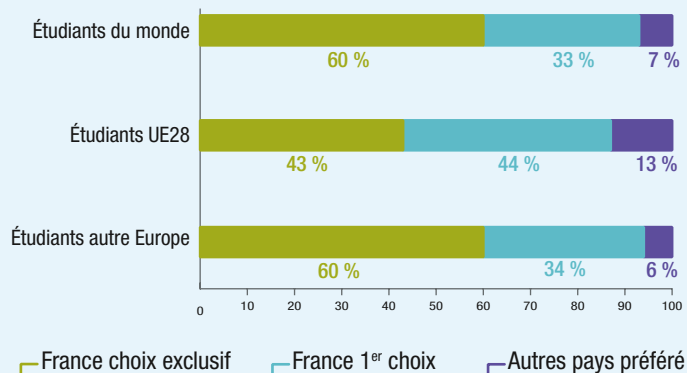
Raisons qui incitent les étudiants à choisir la France pour compléter leurs études supérieures	MONDE	UE28		Autre Europe	
		%	Rang	%	Rang
Pour la qualité de la formation en France	61 %	38 %	5	51 %	2
Pour la réputation des établissements ou des enseignants en France	43 %	35 %	6	34 %	4
Pour la valeur des diplômes français	41 %	15 %	10	24 %	9
Pour ma connaissance de la langue française	37 %	41 %	3	32 %	5
Pour l' intérêt culturel de la France	37 %	44 %	2	51 %	1
Pour apprendre ou améliorer mon niveau de français	34 %	63 %	1	47 %	3
Pour le coût des études en France	23 %	16 %	9	24 %	8
Parce que j'ai des relations en France	22 %	14 %	11	18 %	11
Pour la qualité de la vie quotidienne en France	21 %	22 %	8	28 %	6
Mon établissement a un programme d'échange avec un établissement français	20 %	38 %	4	19 %	10
Pour l' art de vivre à la française	20 %	30 %	7	27 %	7
Bases (étudiants promotion 2013-2014)	11 055	1 972		620	

- ➔ Les étudiants de l'UE sont particulièrement influencés par la maîtrise du français ou la volonté de le perfectionner, et l'intérêt culturel de la France. La qualité de son enseignement est soulignée mais en second plan et nettement en retrait des autres étudiants du monde.
- ➔ Les étudiants d'Europe hors UE placent, quant à eux, la qualité de la formation en France *ex-aequo* avec l'intérêt culturel du séjour en France.

➔ Point d'alerte : la valeur des diplômes français est nettement en retrait pour les étudiants européens par rapport aux motivations des étudiants du reste du monde, et l'écart est encore plus élevé au sein des étudiants de l'UE (15 % de citations vs 41 %). Néanmoins, le reste de l'étude permet de constater que si le choix de la France est rarement effectué sur ce critère, les étudiants européens reconnaissent malgré tout de façon massive la valeur de leur formation française.

► La mise en concurrence de la France

➡ Avez-vous hésité avec un autre pays ? Si oui, la France était-elle votre premier choix ou êtes-vous venu en France faute d'avoir réussi à aller dans un autre pays ?



Source UNESCO, extractions avril 2014

- ➔ Les étudiants de l'UE sont nettement plus enclins que les autres étudiants du monde à mettre la France en concurrence pour choisir leur destination d'études (57 % vs 40 %) alors que les étudiants du reste de l'Europe ont un comportement identique à la moyenne des autres nationalités.
- ➔ La proportion des étudiants européens qui arrive en France à défaut d'avoir pu aller vers une autre destination préférée reste très limitée et culmine à un étudiant sur huit au sein de l'UE.

➔ Les pays mis en concurrence face à la France, selon l'origine géographique de l'étudiant.

Parmi les étudiants récemment arrivés en France : qui ont mis la France en concurrence					
MONDE		UE28		Autre Europe	
40 %		57 %		40 %	
Pays mis en concurrence					
MONDE		UE28		Autre Europe	
Canada	39 %	Royaume-Uni	53 %	États-Unis	43 %
États-Unis	38 %	Allemagne	29 %	Royaume-Uni	40 %
Royaume-Uni	35 %	Belgique	27 %	Canada	30 %
Allemagne	29 %	États-Unis	26 %	Allemagne	30 %
Belgique	25 %	Espagne	24 %	Suisse	19 %

Lecture : Parmi les 57 % de l'UE qui ont mis la France en concurrence, 53 % ont hésité avec le Royaume-Uni (soit 30 % du total des étudiants de l'UE)

► Comment les étudiants européens préparent-ils leur séjour en France ?

- ➔ Internet s'impose comme principal outil d'information des étudiants européens avec une première place solidement acquise du site internet Campus France (ou de ses déclinaisons locales), en particulier chez les étudiants hors UE.
- ➔ Les réseaux sociaux sont à la hauteur de l'entourage familial ou amical.
- ➔ Les Espaces Campus France sont deux fois plus cités par les étudiants hors Union européenne parmi les principales sources retenues (39 % vs 21 %), ce qui s'explique sans doute par l'obligation faite aux étudiants hors Union européenne soumis à la procédure CEF¹⁵ de se présenter à l'Espace Campus France (en Russie, par exemple).

► Une fois le séjour terminé, les étudiants européens tirent un bilan largement positif

➔ Quel est votre niveau de satisfaction sur les points suivants ?

% d'opinions positives (Très + Plutôt satisfait)
Étudiants en cours de séjour ou l'ayant terminé

	UE28 Base = 1 549	Autre Europe Base = 497
ENVIRONNEMENT PEDAGOGIQUE		
La valeur des diplômes	80 % ●	86 % ●
La qualité de l'enseignement	77 % ●	86 % ●
Les méthodes d'enseignement	68 % ●	79 % ●
La qualité des infrastructures sur le campus	77 % ●	76 % ●
Le système de notation	68 % ●	77 % ●
CADRE DE VIE		
L'intérêt touristique	94 % ●	94 % ●
L'intérêt culturel	93 % ●	95 % ●
La qualité de vie quotidienne	90 % ●	92 % ●
Les sorties, les loisirs	86 % ●	90 % ●
L'art de vivre à la française	85 % ●	87 % ●
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE		
Le système de santé	75 % ●	76 % ●
Le coût des études	86 % ●	86 % ●
Le coût de la vie	43 % ●	62 % ●
L'offre de logement	45 % ●	61 % ●
Le coût du logement	46 % ●	54 % ●
INTEGRATION		
L'intégration sociale	69 % ●	77 % ●
L'hospitalité des Français	65 % ●	74 % ●
L'accueil des étrangers en France	71 % ●	74 % ●
Les procédures administratives	37 % ●	49 % ●
La possibilité de travailler en France après ses études	57 % ●	39 % ●

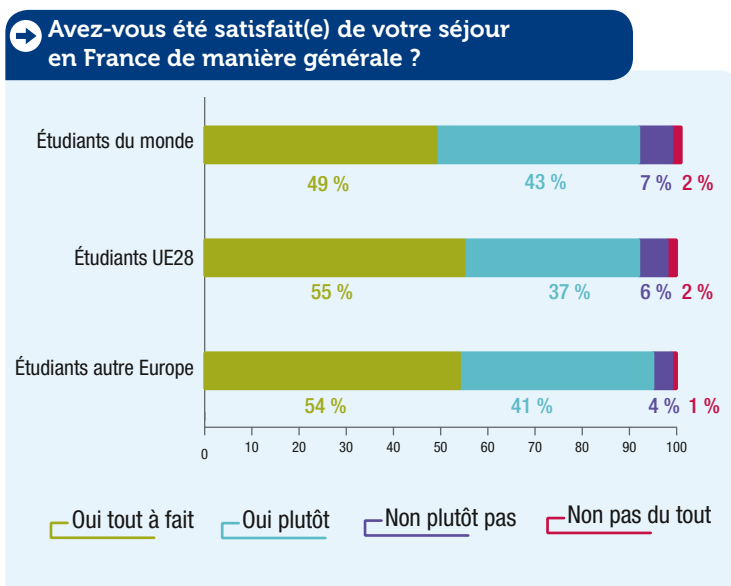
- Unanimité
- Point fort
- Point positif
- Point de vigilance
- Point sensible

15- La procédure des Centres pour les Études en France, dite procédure CEF, est un dispositif d'information et de communication en ligne entre les étudiants étrangers non européens, les établissements d'enseignement supérieur et les postes diplomatiques et consulaires. Les étudiants étrangers souhaitant poursuivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur français bénéficient actuellement de cet outil dans 32 pays dans le monde.

- L'environnement pédagogique est largement apprécié des étudiants européens qui ont pu mesurer la qualité de l'enseignement et de la méthodologie, ce qui les amène à mettre en avant la valeur des diplômes français.
- Le séjour se déroule dans un cadre de vie très apprécié à de nombreux niveaux : culture, tourisme, qualité de vie, loisirs. L'art de vivre « à la française » reste un atout de séduction.
- L'environnement économique du séjour enregistre des résultats qui restent positifs mais variables. Si le système de santé et le coût des études génèrent des avis nettement positifs, le coût de la vie et du logement sont décevants pour une petite majorité des étudiants de l'UE, à l'inverse des étudiants européens hors UE.

- L'intégration sociale des étudiants a été réussie pour plus de deux étudiants de l'UE sur trois et pour les trois quarts des autres étudiants européens. Les procédures administratives pèsent sur les étudiants de l'UE plus particulièrement mais ils sont plutôt positifs quant à la possibilité de travailler en France après leurs études, avis non partagé par la majorité des étudiants européens hors UE.
- Alors que dans l'ensemble 21 % des étudiants européens déclarent avoir pu trouver un emploi en France à l'issue de leurs études, 40 % des étudiants de l'UE et 46 % des étudiants européens hors UE soulignent ne pas avoir été exaucés dans leur souhait.

► Un bilan général qui vaut plébiscite



- Le taux de satisfaction des étudiants européens à l'issue de leur séjour dépasse la moyenne mondiale déjà très élevée. Avec 92 % de satisfaits dont 55 % des étudiants de l'UE et 95 % pour les étudiants européens hors UE dont 54 % de très satisfaits, la marge de progression est désormais faible.
- Dans ces conditions, très logiquement, plus de neuf étudiants européens sur dix recommanderaient la France comme destination pour suivre des études supérieures.

► Le séjour d'études en France : un bénéfice durable tant pour les étudiants européens que pour la France

Les étudiants européens sont convaincus que leur séjour d'études en France a contribué à leur enrichissement personnel (96 %), qu'il a valorisé leur cursus universitaire (83 %) et qu'il leur sera utile demain dans le cadre de leur activité professionnelle (82 %).

Une fois le monde du travail intégré, plus de six sur dix continuent d'utiliser le français comme langue professionnelle au moins de temps en temps, quatre sur dix de façon régulière. La langue est pratiquée plus souvent encore dans le cadre privé et amical (7/10 au moins « de temps en temps »).

Quand les étudiants européens repartent de la France, ils ont noué des relations amicales avec des Français dans 69 % des cas et ils restent aussi

nombreux par la suite à conserver des contacts amicaux en France. Concrètement, les bons souvenirs du séjour, additionnés aux liens créés font que 47 % des étudiants originaires de l'UE28 et 42 % de ceux de l'Europe hors UE, reviennent à titre privé sur le territoire dans les années qui suivent leurs études.

Si 22 % seulement des étudiants de l'UE et 28 % de l'Europe hors UE appartiennent à un club ou réseau d'anciens étudiants, ils sont respectivement 32 % et 30 % supplémentaires à déclarer souhaiter intégrer de telles structures. Les initiatives dans ce sens présentent donc de réelles perspectives de succès pour capitaliser sur une expérience que la plupart des étudiants européens vivent comme une réussite.



Entretien avec Alena HUBIKOVA,

Étudiante en
M2 Pro « Études
européenne
et relations
internationales »,

spécialité Projets européens. Stagiaire à
Campus France au sein du service des
Programmes européens.

Pourquoi avez-vous choisi la France comme destination d'études ?

Cela fait quatre ans que j'ai décidé de me « marier » avec la France. En février nous avons fêté notre anniversaire. Cette union « franco-slovaque » a commencé quand je suis venue à Clermont-Ferrand dans le cadre d'un programme d'échange Erasmus pendant mes études à Bratislava. J'ai eu la chance de goûter « les saveurs » de la mobilité étudiante qui étaient sucrées, mais parfois aussi bien amères. Néanmoins, grâce à cette expérience interculturelle je peux être là où je suis actuellement et avec la fierté de pouvoir dire : « Je parle français. » Car c'était surtout la volonté de posséder une connaissance plus poussée d'une langue étrangère, de dépasser le mode d'approche scolaire des langues étrangères, qui était mon plus grand moteur du désir de nouveauté et de changement de contexte national.

Comment se passe/s'est passé votre séjour d'études ?

Comme a dit Erasme : « Celui qui connaît l'art de vivre avec soi-même ignore l'ennui », je suis encore en phase d'apprentissage mais je m'identifie avec cette citation, je me suis tout sauf ennuyée durant mon séjour. Je n'oublierai jamais la première nuit passée dans ma chambre au CROUS. J'ignorais que l'oreiller et la couverture n'étaient pas fournis automatiquement lors de l'arrivée. Donc, en plein hiver j'ai dormi avec mes bottes, mon manteau, couverte avec une serviette. Erasmus était une expérience très enrichissante qui a changé ma vie et m'a permis de vivre dans un véritable « *melting pot* » qui est devenu aujourd'hui mon quotidien.

Quels sont vos projets professionnels pour l'avenir ?

Tout d'abord, il faut que je finisse mon stage, ensuite je chercherai du travail dans le domaine des relations internationales et la gestion de projets européens en France ou à l'étranger.

Qu'avez-vous entrepris depuis, où en êtes-vous professionnellement ?

Après avoir fini mon séjour Erasmus, j'ai obtenu une maîtrise en FLE (Français Langue Étrangère), ensuite j'ai étudié à la faculté de droit de Montpellier.

Actuellement je fais mon stage de fin d'études dans le cadre du M2 Pro « Études européennes et relations internationales », spécialité Projets européens.

Quelles sont, selon vous, les différences entre le système d'enseignement supérieur slovaque et français ?

Sans compter les Grandes écoles et certains autres établissements, je trouve qu'il est plus facile d'intégrer une université française que slovaque. Avant de pouvoir s'inscrire chez moi, il faut réussir le concours, en France il suffit d'avoir le bac pour y rentrer. Toutefois, ça ne veut pas dire que vous aurez le diplôme juste en claquant des doigts, il faut travailler pour y arriver. Néanmoins, un grand avantage de l'enseignement supérieur français est le système des stages obligatoires, ou la possibilité d'étudier en alternance, ce qui n'est pas le cas en Slovaquie.

Quels sont les points positifs et négatifs de cette expérience ?

Il y a plus d'avantages que d'inconvénients, j'ai appris la langue, je connais des gens venant de tous les coins du monde. Un des points négatifs est le fait d'être loin de ma famille et souvent les gens pensent que je mène « une vie merveilleuse » juste parce que je suis à l'étranger. Peu importe dans quel pays vous êtes, il vous faut toujours trouver du travail, un logement pour pouvoir y vivre. Quand vous êtes à l'étranger, c'est parfois encore plus difficile, mais quand on veut, on cherche des moyens, quand on ne veut pas, on cherche des raisons.

Avez-vous le sentiment d'avoir fait des progrès en français ?

Bien entendu, même s'il y a toujours des choses à améliorer. Maintenant je cherche plutôt mes mots en slovaque.

Vous sentez-vous proche des étudiants français ? Avez-vous pu développer des contacts ?

Je trouve que les problèmes des étudiants Erasmus, qui étaient donc aussi les miens, étaient de savoir comment sortir du ghetto des étudiants étrangers pour réussir leur rêve « d'immersion totale ». Mais, après toutes ces années, j'ai quelques amis français sur qui je peux compter. Même si on est tous des européens, c'est une autre mentalité à laquelle il faut s'habituer et essayer de trouver sa place, sinon ça ne marchera pas.

Auriez-vous un conseil à donner aux étudiants slovaques désireux de venir étudier en France ?

Si je devais décider encore une fois, je ferais exactement le même choix, je suis en train de vivre un de mes rêves, faites pareil, car dans le monde il y a tellement de choses à découvrir et la France en fait partie.



Entretien avec Lusine GEVORKIAN,

Doctorante à
l'Université Paris
Descartes en
socio-démographie.

Pourquoi avez-vous choisi la France comme destination d'études ?

Avant et après tout pour la langue. Ma connaissance relative de la langue française que j'ai apprise à l'école¹⁶ pouvait faciliter l'apprentissage et l'insertion la plus rapide dans le milieu universitaire.

Comment se passe/s'est passé votre séjour d'études ?

Le séjour d'études en Master 2 (septembre 2011) a démarré avec certaines difficultés, notamment financières. Pour la suite mes bons résultats m'ont facilité davantage le séjour en France. J'ai démarré ma thèse avec une Bourse du Gouvernement français (Campus France). Cette bourse, bien qu'elle soit d'un faible montant, donne la priorité aux étudiants étrangers en termes d'hébergement, d'assurance maladie, de mobilité...

Quels sont vos projets professionnels pour l'avenir ?

En Arménie, les études menées dans le domaine de socio-démographie sont bien rares. Après la soutenance de ma thèse, j'aimerais bien m'y investir, tout en envisageant un partenariat avec les laboratoires de recherche français.

Quelles sont, selon vous, les différences entre le système d'enseignement supérieur arménien et français ?

J'en trouve plusieurs. Le système universitaire d'Arménie représente plus « l'héritage » du système soviétique. Les examens fixent d'habitude tous les sous-thèmes du cours concret, tandis qu'en France souvent les professeurs choisissent 3-4 grands thèmes autour desquels l'étudiant doit composer ses réflexions. La formulation des « hypothèses » qui apparaissent comme exigence dans le système

français, n'est pas autant encouragé dans le système soviétique.

L'avantage du système français, c'est la lecture obligatoire avant le cours et l'échange direct avec les étudiants pendant le cours, qui est souvent absent dans les Universités Arméniennes. Dans ces dernières, le professeur est l'acteur principal, voire souvent unique du cours. De plus en France, nous sommes en permanence dans les actualités de la vie étudiante, l'échange est le point fort de ce système, tandis qu'en Arménie les étudiants sont souvent « déconnectés » de tout, aussi des actualités liées à leur domaine d'étude.

Quels sont les points positifs et négatifs de cette expérience ?

Si je mets de côté les difficultés administratives et financières liées avant tout à mon statut d'étudiante étrangère, je peux dire que ces 3 ans d'études en France ont été marqués par la découverte de la diversité des cultures, de réappropriation de certaines notions: telle que l'humanité, l'égalité, l'échange... Ce séjour est « la clé » vers l'ouverture d'esprit, de l'épanouissement personnel et professionnel.

Avez-vous le sentiment d'avoir fait des progrès en français ?

Oui, en effet j'ai fait un progrès majeur pour écrire et m'exprimer en français.

Vous sentez-vous proche des étudiants français ? Avez-vous pu développer des contacts ?

Je communique plus facilement avec les étudiants étrangers d'autres origines, surtout avec les Méditerranéens. Tout de même, la langue facilite la sociabilité avec les français. Même si les différences culturelles sont bien présentes j'ai des amis français et j'apprécie tous les échanges. C'est riche, c'est multicolore.

Auriez-vous un conseil à donner aux étudiants arméniens désireux de venir étudier en France ?

Oui, être ouverts vers les autres cultures. Apprécier les chances de pouvoir étudier dans les meilleures universités de France. Cette expérience est le garant le plus sûr du développement de l'Arménie.

16- L'Arménie ne figure pas dans la liste des pays majoritairement francophones. Pourtant à l'époque dans certaines écoles arméniennes la langue française était proposée comme une langue étrangère, comme une forme d'alternative à l'anglais.

► Participation des pays d'Europe du pourtour méditerranéen dans le programme OMJ, premier réseau universitaire méditerranéen au service de la mobilité et de l'insertion professionnelle des étudiants.

Parmi les programmes de mobilité mis en place à destination des étudiants européens, figure l'Office Méditerranéen de la Jeunesse (OMJ). Ce programme, lancé par la France fin 2010, concerne 16 pays du pourtour méditerranéen dont 12 situés en Europe. Créé dans l'idée que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sont aujourd'hui une priorité au nord comme au sud de la Méditerranée, il a pour objectif de favoriser l'internationalisation des formations et la mobilité des étudiants dans la région et d'accompagner le développement économique et politique de la région.

En Europe (UE et hors UE), les pays concernés par ce programme sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, Chypre, la Croatie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, Malte, le Monténégro, la Slovaquie et la Turquie. Les étudiants européens peuvent faire acte de candidature pour des formations dans chacun des pays de la zone ou dans les 4 pays du sud de la méditerranée qui participent au programme : Egypte, Liban, Maroc et Tunisie.

Avec 200 formations d'excellence labellisées au niveau Master et Doctorat, 366 étudiants ayant bénéficié d'une bourse de mobilité au cours des trois années universitaires et des offres de stage provenant de plus de 80 entreprises et 8 laboratoires de recherche, l'OMJ est le premier réseau universitaire méditerranéen.

L'OMJ, dont Campus France a assuré le secrétariat général dès son lancement, est aujourd'hui, au moment où l'on cherche à mettre en avant une « Méditerranée de projets », dans le domaine de la formation supérieure en région méditerranéenne, le seul programme concret existant.

► Création d'une plateforme ALUMNI OMJ pour l'insertion professionnelle des étudiants

Une plateforme ALUMNI OMJ pour l'insertion professionnelle verra le jour au printemps 2014. Elle sera réservée aux étudiants et diplômés ayant suivi une formation labellisée par l'Office Méditerranéen de la Jeunesse (OMJ). Cet outil a pour vocation de valoriser les étudiants et diplômés OMJ, de fédérer

➔ Répartition par nationalité des étudiants sélectionnés (2011-2014)

- 100 tunisiens ; ► 75 marocains ; ► 44 italiens ;
- 33 français ; ► 30 libanais ; ► 26 égyptiens ;
- 22 espagnols ; ► 16 grecs ; ► 11 turcs ;
- 4 albanais ► 3 croates ; ► 2 monténégrins

Répartition des boursiers OMJ par nationalité



Tunisiens	27 %
Marocains	21 %
Français	9 %
Italiens	12 %
Égyptiens	7 %
Turcs	3 %
Espagnols	6 %
Grecs	4 %
Libanais	8 %
Monténégrins	1 %
Albanais	1 %
Croates	1 %

Près de 40% des boursiers sont originaires d'Europe

➔ Répartition des semestres de mobilité OMJ par Pays d'accueil (2011-2014)

- France : 416 ► Espagne : 73
- Italie : 65 ► Maroc : 9
- Grèce : 15 ► Tunisie : 7
- Croatie : 2 ► Liban : 2
- Turquie : 1 ► Chypre : 1
- Monténégro : 1

Les pays d'Europe partenaires du programme (France, Espagne et Italie en tête) accueillent plus de 80 % des boursiers OMJ

ce réseau, et de le mettre en lien avec les entreprises de l'espace méditerranéen.

Les partenaires de l'OMJ (établissements d'enseignement supérieur, entreprises, organismes et institutions) y seront également présents.

Contacts :

Muriel Morissey : responsable de projet OMJ, muriel.morissey@campusfrance.org

Lisa Gomes : assistante de projet OMJ lisa.gomes@campusfrance.org

<http://www.officemediterraneendela jeunesse.org>

III. LE PROGRAMME ERASMUS

III.1 Présentation du programme Erasmus

Le programme Erasmus contribue à la réalisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur en poursuivant plusieurs objectifs opérationnels dont :

- l'accroissement de la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel universitaire ;
- le renforcement de la coopération multilatérale entre établissements d'enseignement supérieur et entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises ;
- la transparence et la reconnaissance des qualifications acquises dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle supérieure en Europe.

Les mobilités sont éligibles dans les 28 pays de l'UE et l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine et la Turquie.

Grâce au programme Erasmus, les étudiants bénéficient d'une bourse mensuelle pour partir en mobilité d'étude et/ou de stage dans un autre pays européen. Cette période de mobilité est encadrée par l'établissement d'envoi et est reconnue dans le parcours de l'étudiant. Erasmus permet également aux personnels des établissements d'enseignement supérieur (enseignants et personnels administratifs)

d'effectuer des périodes de mobilité, soit pour des missions d'enseignement, soit pour des périodes de formation dans des établissements partenaires ou au sein d'entreprises.

Erasmus, c'est aussi un programme qui favorise la coopération entre les acteurs de l'enseignement supérieur par le biais de plusieurs types de partenariats : les actions centralisées, reprises dans le programme Erasmus+ sous la forme des Partenariats stratégiques et des Alliances de la Connaissance.

Le programme **Erasmus+**, lancé en janvier 2014, conserve toutes les actions de mobilité du programme Erasmus. Certains changements sont à noter cependant :

- la durée des mobilités de stage passe de **3 à 2 mois minimum** avec la possibilité pour les jeunes diplômés de prétendre à une bourse de stage Erasmus jusqu'à un an après l'obtention de leur diplôme ;
- les étudiants bénéficient désormais de **12 mois de mobilités, études et/ou stages, par cycle d'étude** (Licence, Master, Doctorat) ;
- les mobilités d'enseignement et de formation passent à **2 jours minimum**.

III.2 Les principaux pays d'accueil des étudiants Erasmus (2007-2011)

Principaux pays d'accueil des étudiants Erasmus (2007-2011)

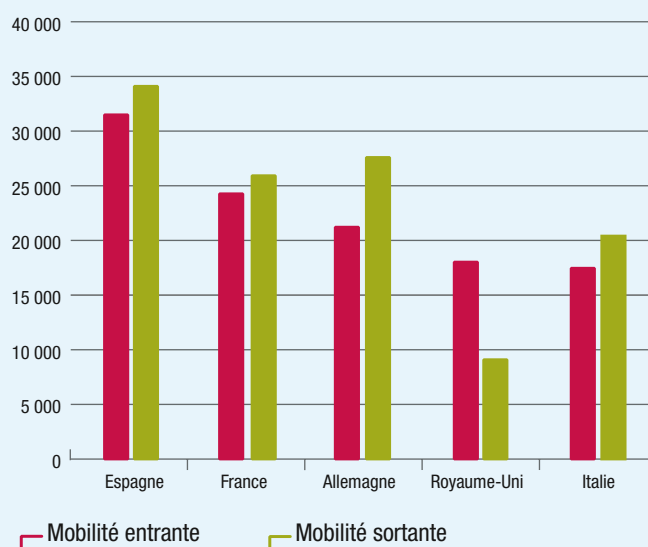
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Part du total en 2011	Evolution 2007-2012
Espagne	27 831	28 175	29 328	30 580	31 493	12,5 %	13,2 %
France	20 503	20 955	22 033	23 173	24 269	9,6 %	18,4 %
Allemagne	17 801	17 722	17 927	19 119	21 217	8,4 %	19,2 %
Royaume-Uni	15 975	16 065	16 823	17 504	18 024	7,1 %	12,8 %
Italie	14 982	15 530	15 884	16 737	17 461	6,9 %	16,5 %
Suède	7 751	8 206	8 788	9 194	9 448	3,7 %	21,9 %
Pays-Bas	7 002	6 894	7 239	7 620	8 222	3,3 %	17,4 %
Portugal	5 267	5 732	6 616	7 582	8 087	3,2 %	53,5 %
Finlande	6 064	6 115	6 089	6 302	6 300	2,5 %	3,9 %
Danemark	4 966	5 273	5 728	6 175	5 964	2,4 %	20,1 %
Nombre total des étudiants Erasmus	162 695	168 193	177 470	231 408	252 877	100 %	50,3 %

Source Commission européenne

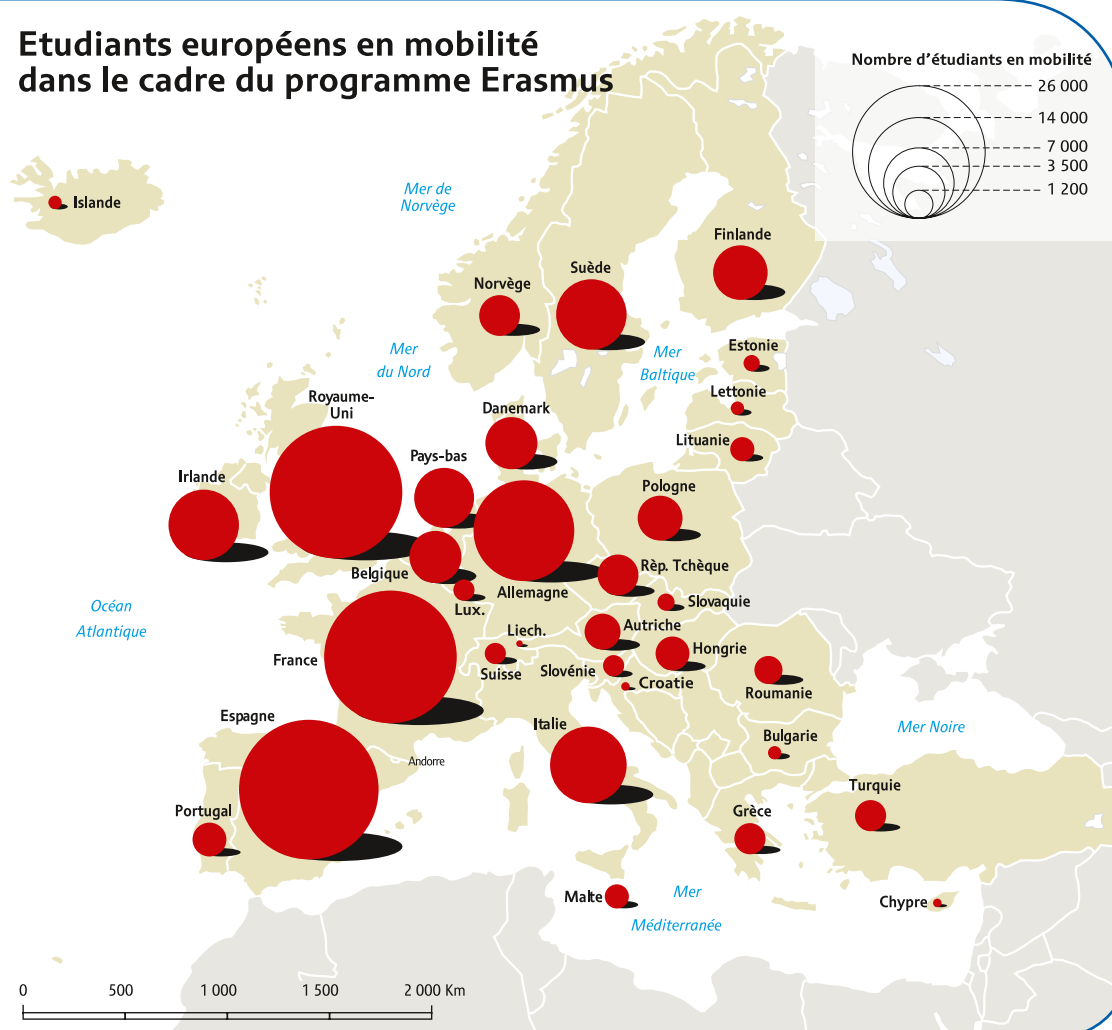
Le programme Erasmus n'a cessé de permettre à davantage d'étudiants de partir étudier dans un pays étranger. Les 252 877 étudiants Erasmus en mobilité en 2012 ont permis d'atteindre un record depuis le lancement du programme et représentent une augmentation de 50,3 % depuis 2007 ainsi qu'une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente. L'Espagne est de loin le pays le plus attractif en accueillant 12,5 % de cette mobilité. Suit la France (9,6 %) pour qui la présence des étudiants Erasmus sur son territoire a augmenté de 18,4 % en cinq ans, puis l'Allemagne (+19,2 %/2007), le Royaume-Uni (+12,8 %) et l'Italie (+16,5 %).

Parmi les cinq premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus, seul le Royaume-Uni attire (18 024) plus d'étudiants qu'il n'en envoie (9 094).

Les premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus en 2011-2012

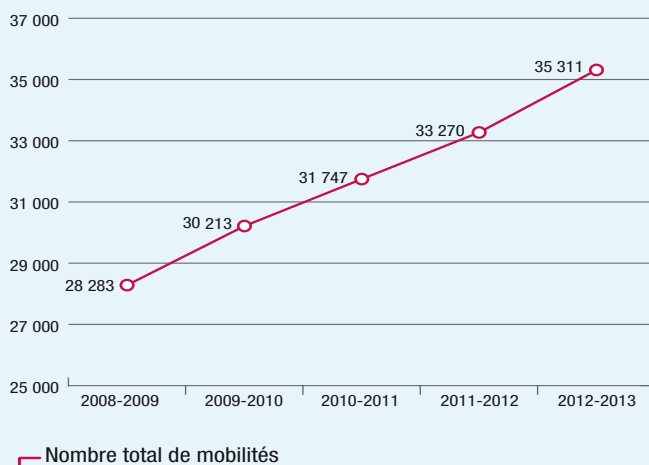


Etudiants européens en mobilité dans le cadre du programme Erasmus



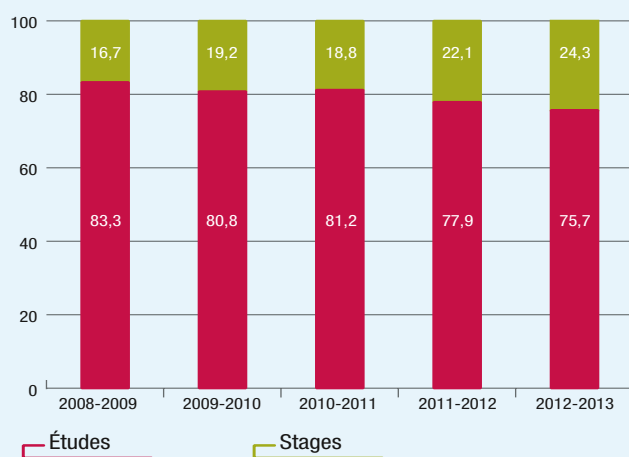
III.3 ERASMUS : Focus France

Évolution de la mobilité Erasmus études et stages 2008-2012



Source Agence Europe Education Formation France

Répartition de la mobilité par études et stages



Source Agence Europe Education Formation France

Depuis le lancement du programme Education et Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV) la mobilité Erasmus des étudiants français n'a cessé d'augmenter (croissance autour de 5 %), prouvant le succès de ce programme auprès des étudiants français. Ainsi le nombre d'étudiants réalisant une mobilité Erasmus est passé de 28 283 en 2008 à 35 311 en 2012. En 2009 et 2010 la France se classait en deuxième position en nombre d'étudiants envoyés en mobilité, derrière l'Espagne. En 2011, elle est passée en troisième position, l'Allemagne arrivant deuxième.

Les mobilités à des fins d'études sont très nettement supérieures en nombre aux mobilités à des fins de stages comme le montre la figure ci-contre.

Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les mobilités de stages Erasmus n'existent que depuis 2007, il faut donc le temps que cette action soit connue et s'implante. D'autre part, la recherche de stage dans un contexte international n'est évidente ni pour les étudiants, ni pour les établissements.

Toutefois, la part des mobilités de stage augmente progressivement passant ainsi de 16,7 % (4 723 mobilités) en 2008 à 24,3 % (8 571 mobilités) en 2012. La nécessité pour les étudiants d'acquérir une expérience professionnelle avant de s'insérer sur le marché du travail apparaît comme un élément moteur en faveur de cette action. Afin de continuer à augmenter son utilisation par les bénéficiaires du programme, une attention toute particulière est donnée à cette action par l'agence 2E2F. Est encouragée ainsi la constitution de consortia (cf. infra) dont l'augmentation depuis 2007 témoigne d'un intérêt pour les établissements et les étudiants de se positionner sur cette action.

► Les principaux pays d'origine des étudiants Erasmus en France

Répartition des mobilités pour études et mobilités pour stages pour les principaux pays d'origine des étudiants Erasmus en France (2011-2012)

	Mobilités pour Études	Mobilités pour Stages	Total	%
Allemagne	4 763	619	5 382	18,6
Espagne	4 225	519	4 744	16,4
Royaume-Uni	2 518	1 764	4 282	14,8
Italie	3 088	315	3 403	11,7
Pologne	1 035	218	1 253	4,3
26 autres pays	15 629	3 435	9 900	34,2
Total	24 269	4 695	28 964	100,0

Source Commission européenne

Depuis le lancement du programme Education et Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV) en 2007 et la nouvelle phase du programme Erasmus, le Top 5 des principaux pays d'origine des étudiants Erasmus en France n'a pas changé. On retrouve ainsi l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Italie et la Pologne. Sur l'année académique 2011-2012, les étudiants allemands représentaient 18,6 % des étudiants Erasmus, les espagnols 16,4 %, les britanniques 14,8 %, les italiens 11,7 % et les polonais 4,3 %. Les 26 autres pays participant au programme Erasmus représentent 34,2 % des étudiants Erasmus en France (de 3 % à 0,1 %).

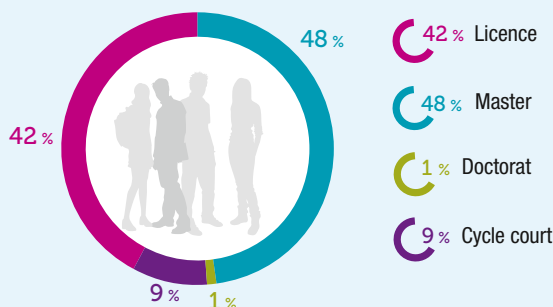
Le Royaume-Uni, en 3^e position toutes mobilités confondues, passe largement en tête du classement pour les mobilités de stage. Cela est vrai pour toutes les années académiques depuis le lancement du programme en 2007.

► Répartition par niveau d'études

De 2008 à 2012, 48 % des étudiants français partant en mobilité Erasmus sont en cycle de Master. Les étudiants en Licence représentent 42 % de la mobilité, les doctorants ne représentent que 1 % alors que près de 9 % des étudiants sortants sont inscrits dans des cycles courts.

Au niveau européen, plus de 50 % des étudiants réalisant une mobilité sont inscrits en Licence, les étudiants en Master ne représentant que près de 30 % des partants. La mobilité des étudiants en cycle court est aussi plus faible au niveau européen qu'au niveau français, ces cycles courts étant une spécificité de certains pays dont la France.

➡ Répartition par niveau d'étude (2012-2013)



Source Agence Europe Education Formation France

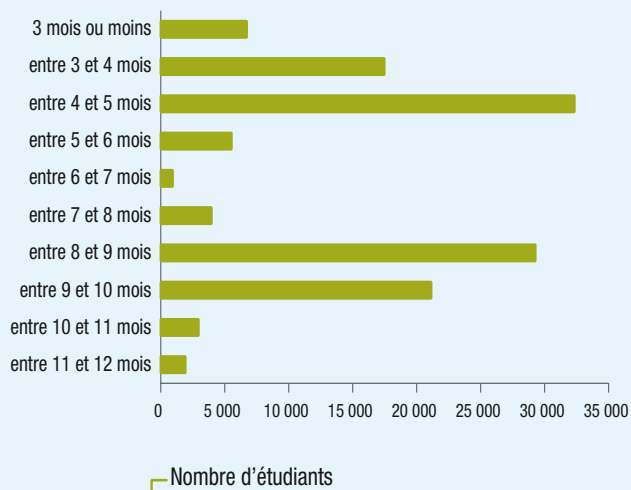
► Durée du séjour

De 2007 à 2012, la durée moyenne du séjour Erasmus à des fins d'étude n'a pas évolué et est autour de 7 mois. De même pour les stages, la durée moyenne est restée constante depuis le lancement de cette action, celle-ci est cependant inférieure à la durée des mobilités d'études et est entre 3,5 et 4 mois.

Cette différence de durée moyenne s'explique par le fait que les stages, dans la majorité des cursus académiques français, ont une durée maximum de 6 mois et que les cycles courts, notamment BTS, dont la durée maximale des stages est de 2 mois, représentent une grande partie des établissements participant à Erasmus.

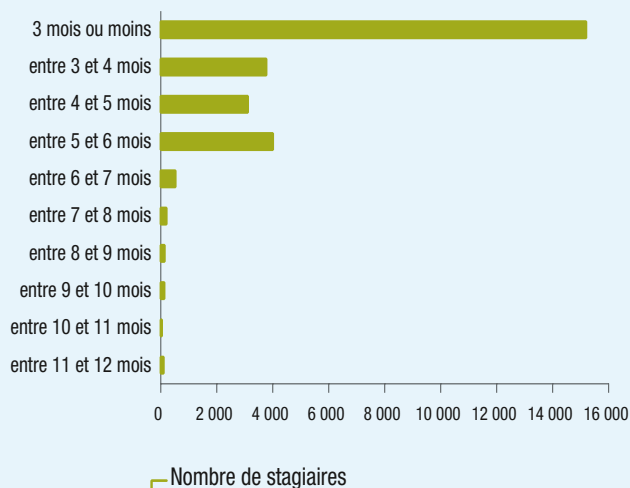
Les graphiques ci-dessous montrent la répartition totale des étudiants depuis 2007 en fonction de la durée pour les mobilités d'études et de stages.

➡ Durée des mobilités d'études



Source Agence Europe Education Formation France

➡ Durée des mobilités de stages



Source Agence Europe Education Formation France

III.4 Profil des établissements d'envoi

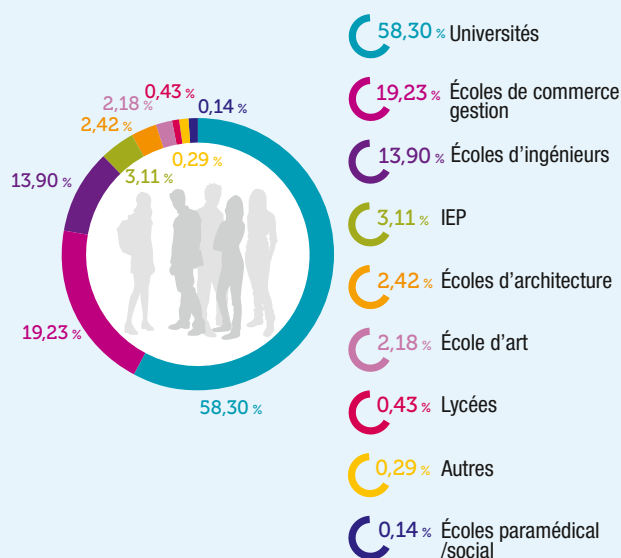
La typologie des établissements participant au programme Erasmus est très variée. En 2012, on observe la répartition suivante : lycées 36 %, écoles d'ingénieurs 16,2 %, écoles d'art 11,1 %, universités publiques 11,0 %, écoles de commerce et de gestion 8,9 %, écoles paramédicales/sociales 8,6 %, autres 3,2 %, écoles d'architecture 2,6 %, IEP (Instituts d'études politiques) 0,9 %, Universités privées 0,8 %, CFA (Centres de formation d'apprentis) 0,7 %. Cette répartition est assez proche de celle observée l'année précédente à l'exception des écoles dans le secteur paramédical et social

(IFSI - Institut de Formation en soins infirmiers, IRTS - Institut de formation aux métiers du social) qui progressent de 3,3 points.

Les universités publiques restent les principaux établissements d'envoi des étudiants en mobilité Erasmus, suivies par les écoles de commerce et d'ingénieurs. Cela est cependant à ramener au nombre d'étudiants dans les universités très supérieur à celui des étudiants dans les autres types d'établissements d'enseignement supérieur français.

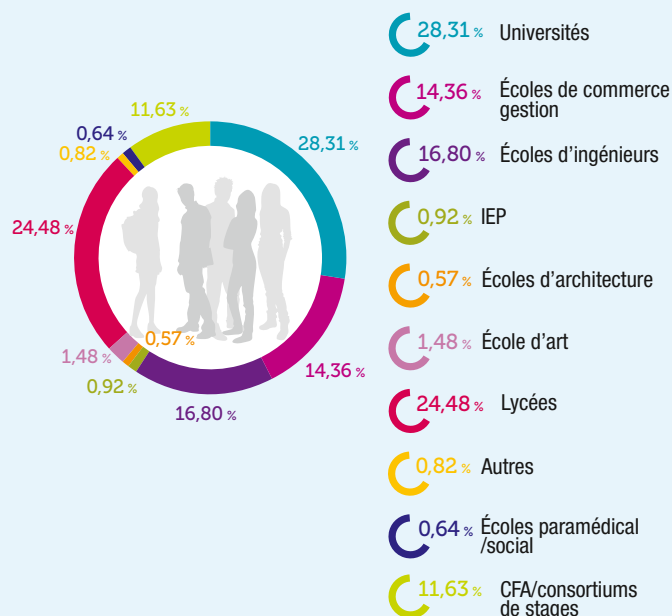
Les graphiques ci-dessous nous montrent la répartition des mobilités d'études et de stages par types d'établissement en 2011.

Répartition des mobilités d'études par types d'établissement



Source Agence Europe Education Formation France

Répartition des mobilités de stages par types d'établissement



Source Agence Europe Education Formation France

La mobilité des professionnels dans Erasmus

Depuis 2007, le programme Erasmus permet également aux personnels enseignants et administratifs des établissements d'enseignement supérieur de réaliser des mobilités pour des missions d'enseignement et des mobilités de formation (stages d'observation, ateliers, séminaires...). Les mobilités d'enseignement et de formation ont aujourd'hui une durée comprise entre 2 jours (8h minimum par semaine pour une mobilité d'enseignement) et 2 mois. Les mobilités d'enseignement sont largement plus nombreuses que les mobilités de formation ; sur la période 2007-2012, elles représentent en effet 85,4 % de la mobilité totale (enseignement et formation). Il est à noter que les enseignants peuvent également prétendre aux mobilités de formation.

Depuis 2008, la mobilité d'enseignement diminue, et la mobilité de formation a, quant à elle, connu des fluctuations pour repartir un peu à la hausse.

Les principaux pays de destination toutes mobilités confondues sont l'Espagne (14,4 %), l'Italie (12,1 %), la Roumanie (10,8 %), l'Allemagne (8,6 %) et la Pologne (7,7 %).

► Palmarès des universités et évolution (2008-2012)

Depuis 2008, l'agence 2E2F publie un « Palmarès Erasmus » des universités. Ce palmarès innove en mesurant les universités les plus dynamiques en termes de mobilité Erasmus (proportion des mobilités d'études sortantes rapportée à l'effectif global

de l'université). Il s'agit du premier classement en valeur relative, permettant de contourner le biais induit par les gros contingents d'étudiants envoyés par les universités de grande taille.

➡ Palmarès Erasmus des universités (Trois premières universités depuis 2008)

2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012	
Classement	% d'élèves « Erasmus »	Classement	% d'élèves « Erasmus »	Classement	% d'élèves « Erasmus »	Classement	% d'élèves « Erasmus »
Université de Savoie	2,64	Université de Savoie	2,32	Université de Savoie	2,48	Université de Savoie	2,70
Université Stendhal Grenoble 3	2,34	Université Stendhal Grenoble 3	2,27	Université du Havre	1,85	Université Stendhal Grenoble 3	2,13
Université Lille 1	2,12	Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	1,95	Université Lille 1	1,77	Université du Havre	1,94
Moyenne nationale	1,00	Moyenne nationale	0,91	Moyenne nationale	0,95	Moyenne nationale	0,95

Source Agence Europe Education Formation France

Des établissements de taille modeste, dynamiques en termes de mobilité se retrouvent en tête du classement. Ainsi l'université de Savoie arrive, chaque année, très nettement en tête de ce palmarès. La suite du classement est assez variable, les établissements bougent régulièrement dans le classement,

bien que l'on retrouve majoritairement les mêmes établissements d'une année sur l'autre dans le top 10. Ces établissements ont des profils très différents en termes de taille, de contexte socio-économique et de disciplines représentées.

► Les consortia de stage Erasmus

Un consortium est un groupement d'établissements d'enseignement supérieur, tous titulaires d'une charte universitaire Erasmus qui décident de mutualiser leurs moyens pour gérer des stages en entreprise Erasmus, ainsi que désormais tous types de mobilités grâce au programme Erasmus+. À la tête du consortium, l'un des établissements ou bien un organisme intermédiaire (une région, une association, une CRCI (Chambre régionale de commerce et d'industrie), etc.) pilote le dispositif d'un point de vue administratif et financier. Il peut répartir les fonds accordés en fonction des demandes des organismes le composant.

La création d'un consortium vise une qualité accrue des mobilités ainsi qu'une meilleure utilisation des fonds européens.

Certains établissements ont une approche sectorielle forte et décident de se regrouper pour donner une meilleure lisibilité de leurs offres de formation.

➔ Des régions fortement impliquées dans les dispositifs d'aide à l'international peuvent décider d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans la professionnalisation des jeunes et de tout mettre en œuvre pour favoriser l'ouverture internationale de leurs pôles de compétitivité.

➔ Des lycées (pour les formations BTS) sont désireux de travailler ensemble afin de constituer un réseau d'entreprises et de mettre en place des synergies pour créer des dynamiques de groupe dans des projets internationaux et plus particulièrement européens.

Les consortia s'engagent à assurer un haut niveau de qualité dans l'organisation et la mise en place des mobilités.

En 2012, la France comptait 21 consortia de stage Erasmus qui ont réalisé 3 940 mobilités ce qui représente près de la moitié des mobilités de stage sur cette année (45,9 %).

Consortium Erasmus : l'exemple de Clermont Université



Regroupant cinq Établissements d'Enseignement supérieur du site universitaire clermontois, le Consortium Erasmus Stages de Clermont Université, créé en 2012, a pour objectif de soutenir et de développer la mobilité internationale de ses étudiants afin d'améliorer leur insertion professionnelle.

La coordination est assurée par un Comité de pilotage composé des Vice-Présidents Relations Internationales des établissements, des référents pédagogiques et des gestionnaires administratifs de chaque composante. Depuis sa mise en place, le Consortium Erasmus Stages a permis un partage d'expérience entre les établissements partenaires, une harmonisation des pratiques, ainsi qu'une mutualisation des actions et une gestion plus efficace de la mobilité.

IV. L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

IV.1 Le Processus de Bologne aujourd'hui

Le processus de Bologne a pour objectif de mettre en place un espace européen de l'enseignement supérieur.

Initié en 1998 par la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni lors de la Déclaration de la Sorbonne, il a été lancé en 1999 à Bologne autour de 29 pays signataires. Ce sont maintenant 47 pays, 5 600 institutions, 31 millions d'étudiants, qui participent à cette aventure européenne.

Destiné à favoriser la mobilité, la lisibilité et l'attractivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), le processus de Bologne se construit autour de 3 grands principes :

- ➔ organiser des études en 3 cycles (Licence – Master – Doctorat) ;
- ➔ développer les outils de la reconnaissance académique et professionnelle (ECTS *European*

Credits Transfer System ; supplément au diplôme ; EQF *European Qualifications Framework*) ;

- ➔ mettre en place une démarche qualité.

Par ailleurs, les conférences ministérielles successives de Prague (2001), Berlin (2003), Bergen (2005), Londres (2007), Louvain (2009), Budapest-Vienne (2010), Bucarest (2012) ont précisé les orientations et consolidé les réformes autour de plusieurs thématiques (mobilité, approche centrée sur l'étudiant et les compétences, la validation des acquis de l'expérience, la formation tout au long de la vie, l'employabilité, la promotion de la dimension européenne de l'enseignement supérieur, la dimension internationale, etc.)

La prochaine conférence ministérielle aura lieu à Erevan en Arménie en 2015.

IV.2 Le succès du programme Erasmus

Créé en 1987 avec 11 pays signataires, Erasmus est aujourd'hui à la fois le programme européen le plus connu et le système d'échange d'étudiants qui rencontre le plus de succès au monde. Le programme compte aujourd'hui 33 pays signataires (l'Europe des 28 plus l'Islande, la Norvège, le Lichtenstein, la Turquie et la Macédoine). Au cours de l'année universitaire 2011-2012, plus de 252 827 étudiants sont partis étudier ou se former à l'étranger, ce qui constitue une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente et un nouveau record. La barre des 3 millions d'étudiants « Erasmus » a été atteinte en 2012-2013.

En France un sondage réalisé par TNS Sofres en mars 2014, montre que près des trois quart des français (73 %) connaissent le programme Erasmus (moins connu que l'euro mais pratiquement autant que la Politique agricole commune PAC) et que 3 % sont eux même partis en Erasmus. Parmi les personnes qui connaissent le programme mais qui ne sont pas parties, près de 8 sur 10 (77 %) « auraient souhaité suivre le programme Erasmus ». Ce sondage montre également que les valeurs associées au programme sont très positives : ouverture culturelle, pratique des langues, citoyen-neté européenne, etc.¹⁷

IV.3 Le programme Erasmus Mundus

Lancé en 2004, Erasmus Mundus vise à améliorer la qualité et l'attractivité de l'enseignement supérieur européen. Il encourage et soutient la mobilité des personnes et la coopération entre établissements européens et non européens. Le programme a connu une première phase de 2004 à 2008 qui a rencontré un vif succès et conduit à la seconde phase du programme (2009-2013) qui se décline en trois actions.

► Action 1 : les Masters et Doctorats conjoints

Le programme soutient des cursus de niveau Master et Doctorat de grande qualité académique, proposés par des groupements d'universités issues d'au moins trois pays européens et possiblement de pays non européens, et donnant lieu à des bourses accessibles aux étudiants et universitaires du monde entier. Ces cursus débouchent sur l'octroi d'un diplôme double, multiple ou conjoint (document unique).

17- Les résultats complets du sondage sont disponibles sur le site de l'Agence www.2e2f.fr, Rubrique Actualités.

► Action 2 : les partenariats

Le programme soutient des partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur européens et non européens visés par la politique de coopération extérieure de l'Union européenne. Ces partenariats permettent le renforcement de la coopération académique et des échanges d'étudiants, d'universitaires et de personnels administratifs, facilités par l'octroi de bourses.

► Action 3 : la promotion de l'enseignement supérieur européen

Le programme soutient les projets transnationaux visant à améliorer l'attractivité, l'image de marque, la visibilité et l'accessibilité de l'enseignement supérieur européen dans le monde.

Le nouveau programme Erasmus+ se veut ouvert sur le monde et intègre une partie des actions d'Erasmus Mundus. Les Masters sont ainsi intégrés à l'action clé 1 du programme Erasmus+, « mobilité à des fins d'apprentissage », tandis que les Doctorats rejoignent le 8^e programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne, Horizon 2020. Les partenariats ne sont pas reconduits, la mobilité hors Europe qu'ils permettaient de réaliser sera intégrée dans les mobilités Erasmus actuelles à l'horizon 2015.

Projet Erasmus Mundus Ace (Action 3)

Promoting Erasmus Mundus towards European Students: Activate, Communicate, Engage

L'objectif global du projet est d'améliorer la visibilité, la sensibilisation et l'attractivité du programme Erasmus Mundus (EM) à travers l'Europe, avec pour objectif final d'augmenter la quantité et la qualité des demandes reçues par la Commission européenne de la part des candidats européens.

Le taux de la demande internationale pour le programme EM, en progression au niveau mondial, ne l'a pas été au niveau européen. Bien qu'il y ait très peu de données sur les facteurs qui motivent et découragent la participation européenne, une évaluation préliminaire des besoins réalisée par les étudiants et l'Association des anciens Erasmus Mundus (EMA), en collaboration avec la Commission européenne, identifie le manque d'une visibilité appropriée comme l'un des obstacles les plus importants à la participation.

Le projet, d'une durée de 3 ans (2012-2015), se donne pour objectif de lever ce frein en améliorant le marketing et la communication autour du programme. Partenaire de ce projet, Campus France a de ce fait créé des outils d'information et animé des ateliers à destination des étudiants et des personnels de l'enseignement supérieur sur les opportunités de mobilité pour les étudiants européens.

IV.4 L'utilisation des outils de reconnaissance de la mobilité

► Modernisation et internationalisation de l'enseignement supérieur européen

Dans le cadre de sa stratégie à l'horizon 2020, l'Union européenne s'est fixée cinq grands objectifs dont un dans le champ de l'éducation. Pour l'enseignement supérieur l'objectif principal est d'augmenter le taux des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur pour atteindre 40 %.

Les principaux objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur européen sont :

- augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et les chercheurs ;
- améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur ;
- relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale ;
- faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises et favoriser l'excellence et le développement régional ;
- améliorer la gouvernance et le financement.

► Le système de crédits ECTS et les pratiques des établissements en 2011-2012

Pendant l'année académique 2011-2012, 25 924 étudiants ont effectué un séjour d'études et parmi eux 3 477 n'ont pas validé d'ECTS soit 13,40 % du total des étudiants ayant effectué un séjour d'études.

Cette donnée mériterait d'être analysée afin de comprendre les raisons qui expliqueraient pourquoi le système ECTS n'est pas utilisé pour 100 % des séjours d'études.

De même, sur 7 345 étudiants ayant effectué un stage en entreprise pendant cette même année académique, 2 274 étudiants n'ont pas validé d'ECTS soit 30,95 % du total des étudiants. Ce pourcentage de mobilité non reconnu par des ECTS est important mais il faut prendre en considération les stages facultatifs et les stages de BTS qui n'ont pas l'obligation d'être reconnus par le biais des ECTS mais par le supplément au diplôme.

► Le supplément au diplôme Europass

Le Supplément au diplôme a été élaboré en 1997 par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. En France, il a été introduit dans le système de l'enseignement supérieur sous la dénomination « annexe descriptive au diplôme » par le décret du 8 avril 2002. Ce document est par la suite officiellement devenu le « Supplément au diplôme Europass » lors de l'entrée en vigueur de la Décision du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004, instaurant Europass pour la mise en place d'un cadre unique pour la transparence des qualifications et des compétences en Europe.

Il doit aujourd'hui être délivré, en annexe du diplôme original, systématiquement et gratuitement par les établissements d'enseignement supérieur à tous les étudiants français et internationaux ayant obtenu leur diplôme.

Il comporte huit rubriques : informations **nominales**, informations **sur le diplôme**, informations sur le **niveau** du diplôme, informations sur le **contenu** du diplôme et les **résultats obtenus**, informations sur la **fonction** du diplôme, informations **complémentaires**, informations sur le **système national d'enseignement supérieur**.



Les chiffres utilisés dans cette publication proviennent de six sources.

- 1) Les données sur la mobilité entrante et sortante des étudiants européens sont les données récentes publiées par l'Institut statistique de l'**UNESCO (ISU)**.
- 2) Les données sur les étudiants européens inscrits dans l'enseignement supérieur français et dans les universités françaises proviennent du **Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, Direction générale pour l'Enseignement supérieur et l'Insertion professionnelle, Direction générale pour la Recherche et l'innovation et la Sous-direction des Systèmes d'information et des Études statistiques). Sont comptées les inscriptions principales des étudiants de nationalité étrangère en France métropolitaine et DOM (hors COM). Les données sur le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français excluent les inscriptions dans les formations paramédicales et sociales et les établissements dépendant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Les données sur le nombre d'étudiants inscrits dans

les universités recensent l'ensemble des inscriptions des étudiants étrangers dans une formation d'une durée d'au moins un an dans une université publique donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université. Depuis 2008, ces données incluent les étudiants étrangers en IUFM intégrés à des universités.

- 3) Les données sur le nombre de visas délivrés pour études par la France ont été communiquées par le **Ministère de l'Intérieur**. Ces chiffres décrivent les flux des étudiants internationaux vers la France par année civile.

- 4) Les données de l'enquête **TNS Sofres** proviennent d'une étude commandée par Campus France. Elle a été réalisée en ligne de juillet à octobre 2013, auprès de 19 758 étudiants étrangers composés d'étudiants sur le point de poursuivre leurs études supérieures en France, ayant engagé ces études ou les ayant terminées.

- 5) Les données sur les étudiants en mobilité Erasmus proviennent de la **Commission européenne**.

- 6) Les données sur la mobilité Erasmus en France proviennent de l'**Agence Europe Education Formation France (Agence 2E2F)**.

Espaces Campus France en Europe



Table des matières

Partie I Les principaux pays d'accueil des étudiants européens	page 2-6
Partie II La France, un des grands pays d'accueil des étudiants européens	page 7-17
Partie III Le programme Erasmus	page 18-23
Partie IV L'espace européen de l'enseignement supérieur	page 24-26

Agence Campus France

Directeur de la publication : Antoine Grassin, Directeur général

Comité éditorial :

Agence Campus France

Antoine Grassin, Directeur général

Anne Benoit, Directrice du service de la Communication et des Etudes ;

Olivier Chiche-Portiche, Directeur du Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur ;

Laura Foka, Chargée des études et des statistiques, service de la Communication et des Etudes ;

Anne Plaine, Responsable géographique Europe, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur ;

Didier Rayon, Responsable des Etudes et Recherches ; service de la Communication et des Etudes ;

Louise Watts, Responsable des Programmes européens, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur ;

Clarisse Zerbib, Responsable géographique adjoint Europe, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur.

Agence 2E2F

Antoine Godbert, Directeur général

Marie-Pierre Chalimbaud, Directrice du Département développement ;

Rachel Duigou, Responsable du Pôle Développement de l'Impact ;

Camille Cholet, Chargée de développement enseignement supérieur ;

Nadia Gonthier, Chargée de développement ;

Adrien Le Léon, Responsable du Pôle Mobilité Enseignement Supérieur.

Cette Note a été conçue et rédigée conjointement par l'Agence Campus France et l'Agence Europe Education Formation France

Campus France remercie tout particulièrement pour leur témoignage Alena HUBIKOVA, étudiante en M2 Pro « Études européennes et relations internationales », spécialité Projets européens et Lusine GEVORKIAN, doctorante à l'Université Paris Descartes en socio-démographie.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Réalisation : Studio Boss - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur,

l'accueil et la mobilité internationale

28 rue de la Grange aux Belles

75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Notes Campus France sont imprimées sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Mai 2014

ISSN 2117-8348

Placé sous la tutelle des ministères chargés des Affaires étrangères et de la Recherche, Campus France a pour principales missions la promotion et la valorisation de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

